

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00483 Numéro SIREN : 508 065 034 Nom ou dénomination : 60 degrés

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt 2667

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS 60 DEGRES

16 AVENUE DU BEAUVAISIS

60000 BEAUVAIS

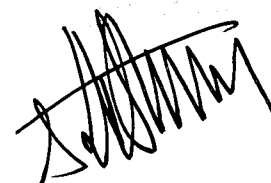
APE : 4322B-

Siret : 50806503400037

60-01
Greffe du Tribunal
de Commerce de Beauvais
DÉPÔT N° 2667

DU 08 JUL. 2022

RCS Beauvais
N° 20085483
N° de gestion



Désignation de l'entreprise SAS 60 DEGRESDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 16 AVENUE DU BEAUVAISIS 60000 BEAUVAISDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 0 8 0 6 5 0 3 4 0 0 0 3 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2021

				Exercice N clos le, 30/09/2021					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	3 213	AG	3 213		
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	58 732	AS	37 696	21 035	
		Autres immobilisations corporelles		AT	282 921	AU	226 131	56 789	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	11 360	BI		11 360	
	TOTAL (II)				BJ	356 226	BK	267 040	89 185
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	51 602	BM		51 602
En cours de production de biens			BN	42 080	BO		42 080		
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT	12 458	BU		12 458		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	327 527	BY	22 428	305 098	
		Autres créances (3)		BZ	59 325	CA		59 325	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	140 669	CG		140 669		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	6 489	CI		6 489		
	TOTAL (III)		CJ	640 153	CK	22 428	617 724		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	996 379	IA	289 469	706 910	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise <u>SAS 60 DEGRES</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 100)		DA	30 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	1 264
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	14 977
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	73 902
	Report à nouveau		DH	142 214
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(70 505)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	191 952
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	150 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	50 121
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	227 202
	Dettes fiscales et sociales		DY	68 784
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	18 849
TOTAL (IV)		EC	514 957	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	706 910	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	324 088
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 60 DEGRES										Néant ☐ *		
				Exercice N								
				France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	27 080	FB		FC	27 080			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF				
				FG	1 865 064	FH		FI	1 865 064			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 892 144	FK		FL	1 892 144			
	Production stockée*							FM	13 289			
	Production immobilisée*							FN				
	Subventions d'exploitation							FO	18 396			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	8 543			
	Autres produits (1) (11)							FQ	36			
				Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 932 410			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	17 086			
	Variation de stock (marchandises)*							FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	697 675			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	(20 657)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	481 970			
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	16 794			
	Salaires et traitements*							FY	523 124			
	Charges sociales (10)							FZ	251 992			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*							GA	24 357		
									GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)							GE	6 483			
				Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 998 828			
							GG	(66 417)				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	174			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
				Total des produits financiers (V)				GP	174			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	350			
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
				Total des charges financières (VI)				GU	350			
							GV	(175)				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)												
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW		(66 593)

Désignation de l'entreprise										SAS 60 DEGRES		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	152	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	3 759	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	3 912	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(3 912)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 932 585		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 003 091		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(70 505)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	1 352
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	4 428
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	2 943
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										152			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										537			
Autres charges										3 222			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise SAS 60 DEGRES

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	3 213	KE
CORPORELLES	Terrains				KG		KH
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	
			Dont Composants M3	KS	51 266	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	95 232	KW	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	184 359	KZ	
		Matériel de transport *		LB	3 329	LC	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	
		Emballages récupérables et divers *		LH		LI	
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	
	Avances et acomptes			LN	334 187	LO	
	TOTAL III					LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U	10 713	8V	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	11 360	IU	
	TOTAL IV			LQ	22 073	LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	359 473	0H	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
			par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	C0	D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG	MH	
				IT	MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU	MM	MN	
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	
	Avances et acomptes			NC	ND	NE	
	TOTAL III			IV	NG	NH	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	0U	M7	
	Autres participations			I0	0X	0Y	
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	0K	0L	

Exercice N clos le : 30/09/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 60 DEGRES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 60 DEGRES

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 110	PF	102	PG		PH	3 213
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	32 422	QA	5 545	QB	271	QC	37 696
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	44 166	QE	6 373	QF		QG	50 540
	Matériel de transport	QH	161 799	QI	11 534	QJ		QK	173 334
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 455	QM	801	QN		QO	2 256
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	239 843	QV	24 255	QW	271	QX	263 827
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	242 954	ØP	24 357	ØQ	271	ØR	267 040

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

Désignation de l'entreprise SAS 60 DEGRESNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 60 DEGRES**

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	11 360	UV		UW	11 360				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	29 056		29 056						
	Autres créances clients	UX	298 471		298 471						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	3		3						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 164		1 164						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	180		180					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 452		19 452					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	988		988					
	Groupe et associés (2)	VC	36 553		36 553						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	982		982						
	Charges constatées d'avance	VS	6 489		6 489						
	TOTAUX		VT	404 702	VU	393 342	VV	11 360			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	150 000	9 252		140 747					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	227 202	227 202							
Personnel et comptes rattachés		8C	29 940	29 940							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 726	33 726							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 216	4 216							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	900	900							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	18 849	18 849							
TOTAUX		VY	464 835	VZ	324 088	140 747					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe



PLC Control

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 60 DEGRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 706 910 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 70 506 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Installations techniques : 10 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ANS
- * Matériel de bureau : 3 ANS
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. L'entreprise a souscrit un PGE d'un montant de 150.000€ amortissable sur 48 mois avec un différé de 12 mois.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Règles et méthodes comptables



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 213			3 213
Immobilisations incorporelles	3 213			3 213
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 266	8 274	808	58 732
- Installations générales, agencements aménagements divers	95 233			95 233
- Matériel de transport	184 359			184 359
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 329			3 329
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	334 187	8 274	808	341 653
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 713		10 713	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 360			11 360
Immobilisations financières	22 073		10 713	11 360
ACTIF IMMOBILISE	359 473	8 274	11 521	356 226



Notes sur l'actif immobilisé

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 274		8 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 274		8 274
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		808	10 713	11 521
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		808	10 713	11 521



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 213			3 213
Immobilisations incorporelles	3 213			3 213
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 266	8 274	808	58 732
- Installations générales, agencements aménagements divers	95 233			95 233
- Matériel de transport	184 359			184 359
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 329			3 329
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	334 187	8 274	808	341 653
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 713		10 713	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 360			11 360
Immobilisations financières	22 073		10 713	11 360
ACTIF IMMOBILISE	359 473	8 274	11 521	356 226



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 274		8 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 274		8 274
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		808	10 713	11 521
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		808	10 713	11 521

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 111	102		3 213
Immobilisations incorporelles	3 111	102		3 213
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 422	5 546	271	37 696
- Installations générales, agencements aménagements divers	44 167	6 374		50 541
- Matériel de transport	161 799	11 535		173 334
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 455	801		2 257
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	239 843	24 256	271	263 828
ACTIF IMMOBILISE	242 954	24 358	271	267 041



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 404 702 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 360		11 360
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	327 528	327 528	
Autres	59 325	59 325	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 489	6 489	
Total	404 702	393 342	11 360

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	428
Rabais, remises, ristournes à obtenir	982
Produits à recevoir	312
Produits à recevoir	989
Intérêts courus	175
Total	2 886



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 100,00 euros décomposé en 3 010 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 464 836 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	150 000	9 253	140 747	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 203	227 203		
Dettes fiscales et sociales	68 784	68 784		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	18 849	18 849		
Total	464 836	324 088	140 747	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenu	23 132
Autres charges à payer	327
Etat - autres charges à payer	216
Total	23 675



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 489		
Total	6 489		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 849		
Total	18 849		



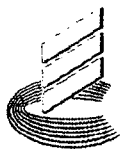
Autres informations

Engagements de retraite

Un contrat d'indemnité de fin de carrière a été souscrit en 2017 afin de garantir le passif social.

A la clôture de l'exercice, le montant couvert s'élève à 14 794 euros.





BLOCKORBAN

Commissaire aux comptes

60 DEGRES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 30.100 Euros

Siège social : 16 avenue du Beauvaisis

60 000 BEAUVAIS

508 065 034 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020/2021 - CLOS LE 30
SEPTEMBRE 2021

Ce rapport contient 20 pages y compris les annexes

BLOCKORBAN
26 avenue du maréchal Joffre
60500 CHANTILLY
E-mail : julien@blokorban.fr
Port : 06.81.44.52.51
SAS au capital de 20.000 Euros
501 595 409 RCS Compiègne

BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE

60 DEGRES

Société par Actions Simplifiée au capital de 30.100 Euros

Siège social : 16 avenue du Beauvaisis

60 000 BEAUVAIS

508 065 034 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020/2021 - CLOS LE 30** **SEPTEMBRE 2021**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **60 DEGRES** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous avons notamment apprécié les procédures concernant la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

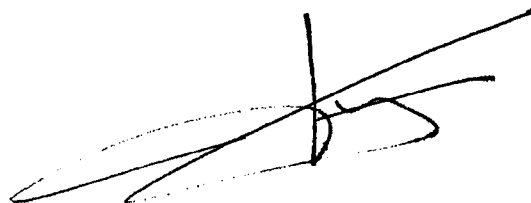
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHANTILLY
Le 14 mars 2022



SAS BLOCKORBAN
Julien ROZWAG
Commissaire aux comptes

P.J. Comptes annuels 2020/2021 clos le 30 septembre 2021
Total bilan : 707K€. Résultat : -71K€

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 213,01	3 213,01		102,22
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	58 732,01	37 696,40	21 035,61	18 844,09
Autres immobilisations corporelles	282 921,24	226 131,38	56 789,86	75 499,78
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				10 713,00
Autres immobilisations financières	11 360,00		11 360,00	11 360,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	356 226,26	267 040,79	89 185,47	116 519,09
Stocks				
Matières premières et autres approv.	151 602,99		51 602,99	30 945,11
En cours de production de biens	42 080,31		42 080,31	28 791,00
Marchandises	12 458,79		12 458,79	14 506,67
Créances				
Clients et comptes rattachés	327 527,70	22 428,94	305 098,76	278 750,38
Fournisseurs débiteurs	3 982,47		982,47	70,68
Personnel	1 167,38		1 167,38	261,54
Etat, Impôts sur les bénéfices	180,00		180,00	180,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 452,68		19 452,68	10 036,84
Autres créances	37 542,65		37 542,65	14 768,32
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				13 821,38
Disponibilités	140 669,08		140 669,08	152 725,60
Charges constatées d'avance	6 489,47		6 489,47	5 937,74
TOTAL ACTIF CIRCULANT	640 153,52	22 428,94	617 724,58	550 795,26
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	996 379,78	289 469,73	706 910,05	667 314,35

BLOCKORBAN

Commissaire aux comptes

10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE

SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



PLC Conseil
l'énergie du service

8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS

Tél. 0344028853



Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 100,00	30 100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 264,00	1 264,00
Réserve légale	14 977,50	14 977,50
Autres réserves	73 902,58	54 927,60
Report à nouveau	142 214,40	142 214,40
Résultat de l'exercice	-70 505,92	18 974,98
TOTAL CAPITAUX PROPRES	191 952,56	262 458,48
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	150 000,00	150 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	150 000,00	150 000,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		10 912,64
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	50 121,62	36 120,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 202,55	118 753,45
Personnel	29 940,72	34 459,75
Organismes sociaux	33 726,42	35 614,40
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 216,39	87,00
Autres dettes fiscales et sociales	900,48	1 814,01
Dettes fiscales et sociales	68 784,01	71 975,16
Autres dettes		50,00
Produits constatés d'avance	18 849,31	17 044,38
TOTAL DETTES	514 957,49	404 855,87
TOTAL PASSIF	706 910,05	667 314,35

BLOCKORBAN

Commissaire aux comptes

10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE

SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



Compte de résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	27 080,11	11 758,11
Production vendue	1 865 064,21	1 641 786,18
Production stockée	13 289,31	28 791,00
Subventions d'exploitation	18 396,23	38 265,82
Autres produits	8 580,77	14 895,57
Total	1 932 410,63	1 735 496,68
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	17 086,38	8 101,07
Achats de m.p. & aut.approv.	697 675,98	577 686,28
Variation de stock (m.p.)	-20 657,88	-3 756,43
Autres achats & charges externes	481 970,85	365 498,74
Total	1 176 075,33	947 529,66
MARGE SUR M/SES & MAT	756 335,30	787 967,02
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	16 794,89	15 959,39
Salaires et Traitements	523 124,36	498 293,77
Charges sociales	251 992,24	219 066,53
Amortissements et provisions	24 357,78	36 469,32
Autres charges	6 483,94	3 385,38
Total	822 753,21	773 174,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	-66 417,91	14 792,63
Produits financiers	174,63	189,43
Charges financières	350,00	628,67
Résultat financier	-175,37	-439,24
RESULTAT COURANT	-66 593,28	14 353,39
Produits exceptionnels		6 400,57
Charges exceptionnelles	3 912,64	1 778,98
Résultat exceptionnel	-3 912,64	4 621,59
RESULTAT DE L'EXERCICE	-70 505,92	18 974,98

BLOCKORBAN

Commissaire aux comptes

10 rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE

SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



PLC Conseil
l'énergie du service

8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS

Tél. 0344028853



1

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 60 DEGRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 706 910 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 70 506 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 AN
- * Installations techniques : 10 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ANS
- * Matériel de bureau : 3 ANS
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

BLOCKORBAN

Commissaire aux comptes
10 rue de la Tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. L'entreprise a souscrit un PGE d'un montant de 150.000€ amortissable sur 48 mois avec un différé de 12 mois.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



Règles et méthodes comptables

BLOCKORBAN

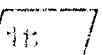
Commissaire aux comptes
de la tenure - 60260 LAMORLAVE
Tél. 0344 595 409 RCS COMPIEGNE



PLC Conseil
l'énergie du service

8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS

Tél. 0344028853



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 213			3 213
Immobilisations incorporelles	3 213			3 213
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 266	8 274	808	58 732
- Installations générales, agencements aménagements divers	95 233			95 233
- Matériel de transport	184 359			184 359
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 329			3 329
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	334 187	8 274	808	341 653
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 713		10 713	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 360			11 360
Immobilisations financières	22 073		10 713	11 360
ACTIF IMMOBILISE	359 473	8 274	11 521	356 226

BLOCKORBAN

Commissaire aux comptes

10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE

SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



PLC Conseil
l'énergie du service

8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS

Tél. 0344028853



19

Notes sur l'actif immobilisé

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 274		8 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 274		8 274
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		808	10 713	11 521
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		808	10 713	11 521

BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
NIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 213			3 213
Immobilisations incorporelles	3 213			3 213
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 266	8 274	808	58 732
- Installations générales, agencements aménagements divers	95 233			95 233
- Matériel de transport	184 359			184 359
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 329			3 329
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	334 187	8 274	808	341 653
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 713		10 713	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 360			11 360
Immobilisations financières	22 073		10 713	11 360
ACTIF IMMOBILISE	359 473	8 274	11 521	356 226

BLOCKORBAN
 Commissaire aux comptes
 10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
 SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 274		8 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 274		8 274
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		808	10 713	11 521
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		808	10 713	11 521

Amortissements des immobilisations

	Autodébut de l'exercice	Augmentation	Diminutions	À la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 111	102		3 213
Immobilisations incorporelles	3 111	102		3 213
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 422	5 546	271	37 696
- Installations générales, agencements aménagement divers	44 167	6 374		50 541
- Matériel de transport	161 799	11 535		173 334
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 455	801		2 257
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	239 843	24 256	271	263 828
ACTIF IMMOBILISE	242 954	24 358	271	267 041

BLOCKORBAN

 Commissaire aux comptes
 10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
 SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE


Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 404 702 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 360		11 360
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	327 528	327 528	
Autres	59 325	59 325	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 489	6 489	
Total	404 702	393 342	11 360
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	428
Rabais, remises, ristournes à obtenir	982
Produits à recevoir	312
Produits à recevoir	989
Intérêts courus	175
Total	2 886

BLOCKORBAN

Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 100,00 euros décomposé en 3 010 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 464 836 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	150 000	9 253	140 747	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 203	227 203		
Dettes fiscales et sociales	68 784	68 784		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	18 849	18 849		
Total	464 836	324 088	140 747	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenu	23 132
Autres charges à payer	327
Etat - autres charges à payer	216
Total	23 675

BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 489		
Total	6 489		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 849		
Total	18 849		

BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



 Autres informations**Engagements de retraite**

Un contrat d'indemnité de fin de carrière a été souscrit en 2017 afin de garantir le passif social.

A la clôture de l'exercice, le montant couvert s'élève à 14 794 euros.

BLOCKORBAN
Commissaire aux comptes
10 rue de la tenure - 60260 LAMORLAYE
SIRET : 501 595 409 RCS COMPIEGNE



60 DEGRES
Société par actions simplifiée
au capital de 30 100 euros
Siège social : 16 Avenue du Beauvaisis, 60000 BEAUVAIS
508 065 034 RCS BEAUVAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à - 70 505 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -70 505 euros

En totalité au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à 71 709 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	Eligible à la réfaction de 40 %
30 septembre 2018	106 356 €	Oui
30 septembre 2019	0	/
30 septembre 2020	0	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

La Société CAIRN INVESTISSEMENTS

